

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 28 (1890)
Heft: 19

Artikel: Une petite colère
Autor: E.C.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-191682>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
six mois . . . 2 fr. 50
ÉTRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

CAUSERIES DU CONTEUR

2^{me} et 3^{me} séries.

Prix 2 fr. la série ; 3 fr. les deux.

M. de Bismark à Friedrichsruhe.

L'homme privé.

A la suite des derniers événements politiques survenus à Berlin, l'attention générale a suivi le prince de Bismark dans sa retraite de Friedrichsruhe.

En 1882, l'empereur Guillaume lui donna là une immense forêt, le *Saxenwald*, dont la superficie est de 7000 hectares, en un seul mas, traversé dans sa longueur par un cours d'eau qui se jette dans le Bill, rivière formant la limite entre les ex-duchés de Lauenbourg et de Holstein.

L'habitation actuelle du prince n'est pas comprise dans cette dotation ; elle est située sur un fonds acquis postérieurement d'un particulier, à une heure de la station du chemin de fer de Hambourg.

La maison précédemment bâtie sur les terres données par l'empereur est habitée par le garde général des forêts du prince.

Le parc est soigneusement gardé ; aucun regard indiscret n'y peut pénétrer ; outre la muraille, la haie et le fossé qui en défendent l'entrée, cinq agents de police et un lieutenant en éloignent tout intrus.

Ces précautions sont prises plutôt pour éloigner les importuns qu'en vue des malfaiteurs qui pourraient en vouloir à la vie du prince ; car celui-ci ne craint nullement, dans ses promenades quotidiennes, de s'aventurer à plusieurs heures de chez lui, causant avec les bûcherons de ses forêts ou les promeneurs qu'il rencontre.

Le prince administre lui-même ses propriétés. Il est à la fois fermier, forestier, manufacturier, brasseur, distillateur, propriétaire de scieries et de papiers, au courant de tous les détails, de tous les procédés, à l'affût de toutes les expériences nouvelles.

A la campagne, M. de Bismark quitte son uniforme et endosse un épais veston gris. Dès 9 heures du matin, il sort, un bâton noueux à la main et suivi de ses chiens. Entre dix et onze heures, pendant le déjeuner, on lui apporte ses lettres et télégrammes ; puis il reçoit fermiers, régisseurs, et gardes forestiers.

Entre une heure et deux, il va visiter quelque endroit de sa propriété. On dine à cinq heures et demie, M. de Bismark ayant à ses côtés ses deux chiens préférés.

Après le diner, on prend le café au billard, où le prince s'assied sur un petit sofa et ne tarde pas à prendre en main une des trois longues pipes à tête de porcelaine qui l'attendent au ratelier. Au bout d'une heure il rentre chez lui.

A dix heures et demie, on sert le thé chez la princesse et, à minuit, tout le monde est retiré.

Malgré les précautions prises, comme nous venons de le dire, pour éloigner les importuns, M. de Bismark n'échappe pas, dans ses retraites rurales, aux obsessions de toutes sortes. Aussi lorsqu'il est menacé d'un visiteur difficile à éconduire, il fuit par un petit escalier obscur qu'il a fait construire tout exprès. La princesse intervient parfois pour le délivrer des importuns. Un jour, l'ambassadeur d'une grande puissance demandait au chancelier, après une conversation assez prolongée, comment il s'y prenait pour se débarrasser des importuns. « Oh ! c'est bien simple, répliqua-t-il ; quand ma femme trouve que quelqu'un reste trop longtemps, elle m'envoie tout simplement chercher et l'entrevue cesse. » Au même instant, un domestique entra et pria son maître de vouloir bien accorder quelques minutes à la princesse. L'ambassadeur rougit et se retira aussi gracieusement que possible.

* * *

L'ameublement de Friedrichsruhe est d'une extrême simplicité. Tous les murs et les plafonds sont simplement blanchis à la chaux. Pas de papier, pas de stuc, pas la moindre bordure de couleur. Partout, dans les chambres comme dans les corridors, un aspect froid et glacial. Le seul luxe consiste en d'épais tapis qui garnissent toute la maison. Les meubles sont sans élégance.

* * *

L'ancien chancelier est un intéressant causeur, ayant un répertoire intarissable d'anecdotes, et se plaisant d'autant plus à les conter qu'il est toujours écouté avec la plus grande attention.

Le fond de ce grand homme d'Etat, dit un biographe, est un hobereau de la Marche de Brandebourg, — son pays d'origine, — doué au suprême degré de l'esprit des affaires. Si les occasions eussent manqué à son génie, il l'aurait certainement employé à gérer son bien, à arrondir son domaine, à nouer des affaires avantageuses.

Aussi, de ce gentilhomme campagnard de la Marche, qui a l'esprit des affaires, ne faut-il pas attendre qu'il mette jamais du sentiment dans sa politique, qu'il mêle des émotions, des attendrissements à ses calculs, qu'il use de la victoire en grand seigneur, en bon prince, qu'il ait des égards pour ses victimes ; témoin ce qu'il racontait un jour à M. Busch, en parlant des événements de 1870, alors que Napoléon III, fait prisonnier, dut signer la capitulation de Sedan :

« Dans la petite chambre du tisserand de Donchery, disait-il, où je demeurai près d'une heure assis en face de l'empereur Napoléon, j'éprouvai le même sentiment que quand j'étais au bal dans ma jeunesse et que j'avais engagé pour le cotillon une jeune fille à laquelle je ne savais que dire, et que personne ne venait prendre pour faire un tour de valse avec elle. »

On assure qu'il disait encore à propos de cette même entrevue : « Figurez-vous que Napoléon III croyait à notre générosité ! »

Et voici comment il racontait son premier entretien avec Jules Favre :

« Quand je lui parlai de la cession de Metz et de Strasbourg, il fit une grimace comme si j'avais plaisanté. J'aurais pu lui répondre par une petite histoire qui s'était passée à Berlin, chez un grand marchand de fourrures, il y a bien des années. Je voulais avoir une pelisse neuve, et le prix qu'il m'en demandait était trop fort pour moi. Je lui dis : « Vous plaisantez, cher monsieur. » — « Non, répliqua-t-il ; en affaires, je ne plaisante jamais. »

Une petite colère.

Nous recevons l'épître suivante traitant un sujet suffisamment débattu ces derniers temps, et sur lequel nous

serions certes pas revenu, n'étaient les égards que nous devons aux dames, et tout particulièrement à notre correspondant, qui est une de nos anciennes et fidèles abonnées.

Lausanne, le 6 mai 1890.

De retour, après une absence de plusieurs mois, j'ai retrouvé à la maison, soigneusement collectionnés par un de mes locataires, tous les numéros du *Conteur* parus depuis mon départ.

On m'a fait remarquer tout particulièrement celui qui contient un article fort méchant, intitulé : *La femme modèle*, article dont vous avez essayé d'atténuer l'effet en publiant quelque temps après la contre-partie. Mais on ne me donne pas si facilement le change, et si j'eusse été à Lausanne à ce moment, je vous aurais dévoilé en détail les prétentions de messieurs les hommes, que je ne connais que trop pour mon malheur.

Ils s'imaginent en effet :

— Que les femmes ne sont nées que pour être leurs esclaves.

— Que le repas doit être prêt à la minute quand ils rentrent à la maison.

— Que le chapeau d'une dame peut être mis aussi lestement que celui d'un monsieur.

— Que nous pouvons faire notre toilette en un instant, et que tirer les sonnettes avec violence a pour effet de nous faire habiller quatre fois plus vite.

— Qu'ils savent tout faire beaucoup mieux que nous, — aussi bien soigner un petit enfant qu'attiser le feu.

— Qu'ils sont les seigneurs de la création. (Jolis seigneurs, en vérité !)

— Que rien ne peut être trop bon pour eux ; — car je suis convaincue que lors même que nous leur préparerions chaque jour des repas bien chauds, ils seraient encore mécontents et murmuraient de ce qu'on ne leur donne jamais de viandes froides.

— Qu'ils connaissent notre âge beaucoup mieux que nous.

— Qu'ils peuvent inviter qui bon leur semble ; mais si nous voulons seulement dire à notre chère maman de venir demeurer auprès de nous, ou que nous invitions une ou deux de nos sœurs encore demoiselles à passer quelques jours avec nous, on nous prévient qu'il n'y aura pas de paix à la maison aussi longtemps qu'elles y resteront.

— Qu'on peut apprendre la musique sans s'exercer, et qu'il est nécessaire pour eux de se précipiter hors de la chambre et de fermer les portes avec violence dès que nous ouvrons la bouche pour chanter la romance à la mode, ou que nous essayons de jouer la plus nouvelle polka.

— Qu'ils connaissent les toilettes et les chapeaux qui nous vont bien beaucoup mieux que nous-mêmes.

— Qu'il est nécessaire de faire pleurer une pauvre femme parce qu'il manque un stupide bouton à une chemise plus stupide encore.

Il faut vraiment que certains hommes croient que leurs femmes enlèvent à dessein les boutons de leurs chemises, si l'on en juge par le plaisir sauvage qu'ils trouvent à les en gronder.

— Qu'il ne nous est pas permis de nous évanouir ou de prendre la plus petite attaque de nerfs sans qu'on nous dise « de ne pas faire les folles. »

— Qu'il n'y a pas besoin d'argent pour l'entretien de la maison, et qu'il est très agréable pour une maîtresse de maison, lorsqu'elle s'avise d'en demander quelque peu, de rencontrer de sombres regards, de perfides insinuations sur « ce que nous pouvons faire de tant d'argent, » et de s'entendre dire que nous serons « la ruine de la maison. »

— Que la maison n'a jamais besoin d'être nettoyée, qu'il n'est pas nécessaire d'essuyer les tables, ni de battre les tapis, ni de renouveler l'ameublement, ni de mettre des couvertures neuves aux sofas ; bref, que chaque chose a le droit d'être usée, malpropre ou brisée, mais pourtant que tout dans la maison doit durer éternellement.

— Que nos filles peuvent apprendre la musique, la danse et avoir tous les talents imaginables sans l'aide d'un seul maître.

— Que les dépenses de la maison n'augmentent nullement en proportion de la famille, mais qu'on ne fait pas plus de frais pour dix enfants que pour un seul.

— Qu'aucun mari n'est parfait sans son cercle ou son club, et que, de nos jours, moins une femme voit son époux et plus elle devient folle de lui.

— Que c'est un de nos grands plaisirs de veiller en les attendant.

Je m'arrête, car toutes ces choses, dont je pourrais prolonger indéfiniment l'énumération, m'exaspèrent.

Faites du reste de ces lignes ce que vous voudrez, monsieur le rédacteur, et croyez-moi quand même votre dévouée et fidèle abonnée.

E. C.

Notre "aimable" correspondant ajoute au bas de sa lettre qu'elle pense que les divers points qu'elle vient d'indiquer à la charge des hommes suffisent pour le moment. Nous sommes, en cela, parfaitement d'accord avec elle. Mais elle se réserve néanmoins de leur consacrer un nouveau chapitre, s'ils s'avisent encore de prendre des airs pareils.

RÉD.

Un baiser inattendu.

Au nombre des divers incidents qui se sont produits dans le cours du voyage de M. Carnot, dans le midi de la France, il en est un qui est assez amusant :

A Nice, les représentantes du Syndicat des pêcheuses se sont présentées dans leur costume pittoresque, mouchoir écarlate sur la tête, robe blanche, et portant un énorme bouquet de camélias.

La présidente, — une fort belle personne, — s'avança vers le Président de la République et voulut lui faire un petit discours, mais sa joie était trop grande, son émotion trop vive, et, soudain, coupant court, elle se mit à crier : « Vive la France, vive la République ! »

Et comme M. Carnot souriait :

— M. le Président, dit la pêcheuse, il faut que je vous embrasse !

Et la présidente l'a fait comme elle l'avait dit.

Cet incident a remis en mémoire l'aventure arrivée, en 1848, à Lamartine. Mais le poète fut moins heureux que M. Carnot.

Une députation de femmes des Halles et Marchés vint le trouver, portant un superbe bouquet.

La manifestation était des plus touchantes, et Lamartine en avait les larmes aux yeux, quand la fantaisie prit à celle qui portait le bouquet de vouloir embrasser le poète.

C'était, à coup sûr, une brave et digne femme, mais, il faut le dire, elle était fort laide.

Alors Lamartine, après un moment d'hésitation, s'écria :

— Des femmes comme vous valent des citoyens, et les citoyens, on ne les embrasse pas, on leur donne une cordiale poignée de main !

Non seulement Lamartine esquiva ainsi l'embrassade gênante, mais encore ses paroles lui valurent des applaudissements enthousiastes.

On gosse que promet.

On hommo que sè promenàvè l'autra demeindze avoué sa fenna et son bouébo, eintrè dein on cabaret po sè dessâiti on bocon, kâ fasâi tsaud et l'avont martsî à pî. Quand sè sont z'u attrabliâ, l'hommo tapé avoué son bâton su la trabliâ po se fèrè servi, kâ y'avâi bounadrâi dè mondo dein la tsambra à bâirè.

— Apportez-voi deux chopes de bière, se fâ äo someiller !

— N'en demandes-tu point pou la mama, lâi fâ son bouébo, on crouïo gossè dè quatre ans et demi ?

Tsacôn se n'idée.

Lâi a dâi dzeins qu'âmont mi la qualità que la quantità ; mâ y'ein a dâi z'autro que sont justo lo contréro, et por quoui mé y'a, mi va.

On lulu, que n'étâi pas dâi pe mâlins, étâi z'u à la faire po s'atsetâ on tsapé, et s'ein étâi choisi ion que ne risquâvè pas dè pétâ ein lo s'einforceint su la têtâ, kâ